

PRÉFET DE LA RÉGION

GRAND EST

COMITÉ PARITAIRE SYLVO-CYNEGETIQUE

Réunion « massif du Donon » du 06 juillet 2017
sous-groupe de travail « données et communication »

Compte-rendu

Après un tour de table des participants dont la liste est jointe en **annexe**, introduction de la réunion par Mme Catherine LHOTE (Déléguée Régionale de l'ONCFS), qui salue la participation de tous les membres invités à ce groupe de travail et la présence de Mme Maryline PELLERIN, chef de projet « Démographie et gestion des cervidés » à l'Unité Cervidés-Sanglier de la Direction Recherche et Expertise de l'ONCFS. Il est rappelé que cette réunion, continuité de la réunion du 31 mars dernier, est une réunion technique d'un groupe de travail qui s'articule autour du **thème des informations et des données disponibles sur le massif du Donon**, de leur exploitation et de la communication entre partenaires impliqués dans une gestion équilibrée entre les cervidés et la forêt.

Puis elle présente l'ordre du jour de la réunion :

1. Rappel sur les ICE
2. Point sur les informations disponibles sur le massif du Donon à ce jour
3. Améliorations possibles et perspectives de travail.

Mme Éveline NIVOIS (Chargée d'étude et développement à la DR de l'ONCFS) introduit la présentation en soulignant que l'équilibre sylvo-cynégétique « se nourrit » d'**informations collectées sur le terrain**, notamment :

- les Indicateurs de Changement Écologique (ICE),
- les conditions de milieu (fructification forestière, flore, aménagements, utilisation de l'espace par les animaux, conditions climatiques,...),
- les conditions pratiques d'exercice de la chasse et les résultats de réalisation des saisons de chasse précédentes.

Point 1 – Rappel sur les ICE

Présentation par Mme Maryline PELLERIN - cf. diaporama accessible en ligne.

En premier lieu, il convient de **définir les objectifs** que l'on se fixe **en partenariat avec les intervenants du milieu naturel** : forestiers, chasseurs, agriculteurs, naturalistes, administrations.

Les ICE reposent sur le concept de « **densité-dépendance** ». On parle désormais d'adéquation entre populations et **ressources du milieu** et non plus de capacité d'accueil. **Les ICE sont des paramètres mesurés sur un animal ou un végétal dont l'évolution est dépendante de l'équilibre populations/ressources. C'est un suivi des réponses du système « population - environnement » aux variations relatives « d'abondance d'animaux / de ressources disponibles »**

Il existe 3 familles d'indicateurs : **ICE d'abondance** (variations d'abondance), **ICE de performance** (réponse des populations à la densité) - qui renseignent sur le fonctionnement de la population- et les **ICE de pression sur la flore** (réponse de l'habitat/densité). **Un seul ICE ne permet pas de gérer une population. Il est nécessaire de suivre chaque année au moins 1 indicateur par famille.**

Des échanges avec les participants, Mme PELLERIN répond et souligne qu'il est nécessaire d'avoir une lecture des indicateurs dans la durée et sur un nombre d'échantillons statistiquement représentatif pour lisser les variations inter-annuelles dues à des conditions environnementales exceptionnelles (fructifications importantes, conditions climatiques difficiles, ...) et dégager une tendance sur plusieurs années.

Elle souligne en outre l'importance de **la précision**. Plus un indice est précis, moins de données sont nécessaires pour détecter un changement

Sur la question du plan d'échantillonnage, elle précise que celui-ci ne peut être autodéterminé. Il nécessite une certaine technicité.

La **masse corporelle des faons** doit être suivie dans la durée sur un échantillon calculé au préalable et selon un protocole respecté (Utilisation d'un peson digital précis à 100gr, poids vidé). La masse corporelle sera corrigée par la date de tir avant l'analyse des résultats (notion de date médiane).

La **longueur de la patte arrière** et le **taux de gestation des femelles (TGF)** sont des indicateurs de performance intéressants à mettre en œuvre car ils sont très précis. Le taux de gestation des bichettes est de plus un indicateur particulièrement réactif aux changements d'abondance d'animaux/de ressources disponibles.

La réalisation de l'**indice nocturne** nécessite 4 répétitions par an pour gagner en précision.

Pour les indicateurs de pression sur la flore, il existe les indices de **consommation (IC)** et ceux d'**abrouissement (IA)**

A l'issue de la mise en œuvre des ICE, il est procédé à la rédaction d'un document de synthèse qui intègre les variations temporelles des ICE, analyse les résultats des campagnes de chasse (attributions/réalisations) et conclut sur la notion d'équilibre. Il convient de compléter ce document par la réalisation d'un diagnostic de la régénération forestière afin d'avoir une vision la plus complète possible de l'état d'équilibre ongulés – forêts.

Ce document se veut un outil d'aide à la décision pour les propositions à formuler en CDCFS.

Point 2 – Les outils disponibles sur le Donon.

Présentation par Mme Eveline NIVOIS - cf. diaporama.

L'objectif de cette étape était d'objectiver la situation et de dresser un bilan des outils dont on dispose réellement et collectivement sur le massif.

Les discussions sur la situation détaillée par Mme Nivois ont fait émerger des **constations partagées** et des premières **pistes d'améliorations** et propositions :

- il y a une forte attente de tous les participants d'un travail dans un climat de confiance et en transparence, pour échanger et partager des informations techniques,
- ces informations techniques sont nécessaires pour un dialogue plus serein autour des attributions annuelles,
- un certain nombre de données (ICE mais pas seulement) existe. Toutefois, la nature des indices collectés et les protocoles diffèrent d'un département à l'autre, ou ne sont pas connus des autres acteurs ou bien les résultats n'en sont pas partagés (circuits d'indice nocturne dans le 54),
- il convient de compléter et d'optimiser les circuits d'indice nocturne. Leur répartition spatiale sur le massif doit être mieux étudiée ; Prévoir des circuits entre 25km et 35 km ; un allègement des circuits est possible sur certains secteurs (Moselle) , tandis que pour d'autres secteurs (sud-ouest des Vosges, secteur 3 du Bas-Rhin) des circuits seraient à mettre en place,
- il convient d'homogénéiser et de fiabiliser ce qui se pratique pour les ICE de performance entre les 4 départements du massif, en retenant l'indice de la masse corporelle des faons. Il convient d'établir des échantillonnages interprétables et réalisables et de les mettre en œuvre de façon plus rigoureuse et plus précise. Le recours aux pesons digitaux est obligatoire tout comme l'application de protocoles (cf Fiches techniques ICE) rappelant le mode exécutoire pour procéder aux pesées ou autres mesures.
- La question du contrôle par corps des animaux doit être étudiée et les méthodes harmonisées entre les 4 départements.

Point 3 – Améliorations possibles et perspectives de travail

Présentation par Eveline NIVOIS et Maryline PELLERIN - cf. diaporama

Les préconisations formulées sont les suivantes :

- pérenniser les suivis en cours, tout en les améliorant et en les structurant,
- mettre en place, dans un second temps, les indices de consommation et les indices d'abrutissement,
- améliorer le retour des informations vers l'animateur technique, en l'occurrence l'ONCFS

Les membres du groupe de travail ont validé en réunion ces axes d'amélioration et ont précisé d'un point de vue opérationnelle les pistes d'amélioration identifiées au point 2 :

1. Prioriser dans un premier temps le travail sur les indicateurs suivants : masse corporelle des faons, indice nocturne, gestation des biches et bichettes.

- **Masse corporelle des faons** : constituer un plan d'échantillonnage optimum (nombre de poids nécessaires et répartition sur le massif), la démarche doit s'appuyer sur des responsables de chasse motivés, préalablement identifiés par les fédérations et prêts à s'engager dans un protocole de pesée dans la durée. Les pesons digitaux seront fournis (achat possible via des crédits Etat) et une formation sur place assurée. Les représentants des fédérations 54, 88 et 67 (le représentant de la FDC57 était absent à cette partie de la réunion) confirment être disposés à aller dans ce sens pour être opérationnels lors de la prochaine saison. Ils précisent en outre que le relevé de l'âge par vérification des maxillaires inférieurs est indispensable. Afin de présenter le protocole aux candidats potentiels, une fiche descriptive est jointe au présent CR.

Il serait souhaitable de faire un suivi multispécifique. (cerf/chevreuil). A ce stade, la collecte des poids des chevillards lors de la collecte des masses des faons de cerfs est une option, qui peut être choisie par les fédérations et pour laquelle l'ONCFS pourra apporter un avis technique et une analyse.

- **Indice nocturne** : Ce suivi est suffisant pour apprécier l'abondance relative. Il est proposé à la FDC54 de communiquer dans un premier temps les tracés des circuits mis en place à Mme NIVOIS et Mme PELLERIN pour un avis technique. Au-delà des tracés, il est proposé à la Fédération de transmettre les résultats aux mêmes personnes pour les intégrer dans le dispositif d'information partagé. Une réflexion sur la répartition et la longueur des circuits sera menée sur l'ensemble du Massif après le travail sur la masse corporelle des faons.

- **Taux de gestation des biches et bichettes** : sur la méthode, Mme PELLERIN souligne qu'il s'agit de collecter des tractus, de les congeler et de les regrouper pour une interprétation centralisée. La mise en place de cet indicateur avec des responsables de chasse motivés méritera d'être réfléchi ultérieurement.

2. Avancer sur les indices de consommation.

La FDC54, le CRPF et la DDT54 souhaitent pouvoir engager ce travail dans la suite d'une première réunion qui avait lieu dans le département avec Mme PELLERIN. Il s'agira de définir préalablement et localement les massifs à enjeux, avant d'étudier, avec l'appui de l'ONCFS, un plan d'échantillonnage au sein de ces massifs. Pour cette action, un calendrier devra être mis en place.

3. Effectuer un important travail d'animation et de communication

Des animateurs locaux devront être formés aux ICE. Mme PELLERIN rappelle à ce titre la mise en place par l'ONCFS de stages de formation ouverts à tous les organismes.

La fin de réunion étant actée, les membres du groupe de travail conviennent collectivement de se retrouver pour **une seconde réunion le 12 octobre 2017 à Nancy** (heure et lieu à définir), avec la participation de Mme PELLERIN (par visioconférence), pour convenir des modalités de mise en place opérationnelle des améliorations de l'indicateur de masse corporelle des faons pour la prochaine saison (stratégie d'échantillonnage, matériel, formation, ...) et avancer sur les autres pistes d'amélioration.

Annexe

Liste de présence – Réunion technique « Donon » - sous-groupe de travail « données et communication »

	Structure	Nom	Fonction
1	ONF	Rodolphe PIERRAT	Adjoint au DT ONF groupe Est
2	CRPF	Pascal ANCEL	Ingénieur – Référent cynégétique
3	CRPF	Patrick-Alphonse FRACHE	Vice-président des forestiers privés de Moselle
4	FDC 54	Roméo RIEDER	Directeur
5	FDC 54	Jonathan GUENAIRE	Administrateur
6	FDC 57	Gilles HUMBERT	Technicien
7	FDC 67	Estelle GLATTARD	Directrice
8	FDC 67	Gérard LANG	Président
9	FDC 88	Jean-Pierre BRIOT	Président commission grand gibier
10	FRC	Christophe URBANIAK	Directeur
11	DDT 54	Nicolas TOQUARD	Chef unité forêt - chasse
12	DDT 57	Olivier JACQUE	Chef unité chasse

13	DDT 67	Claudine BURTIN	Cheffe pôle milieux naturels et espèces
14	DDT 67	Philippe WOLFF	Chef unité chasse - pêche
15	DDT 88	Julien PHILIPPE	Technicien chasse
16	ONCFS	Catherine LHOTE	Déléguée régionale
17	ONCFS	Eveline NIVOIS	Chargée d'études et de développement
18	ONCFS	Maryline PELLERIN	Chef de projet Equipe Démographie et gestion des cervidés
19	ONCFS	Jacques BRIOT	Géomaticien
20	CR Grand Est	Margaux LEBECQUE	Chargée de mission
21	DREAL	Christophe KIMMEL	Chargé de mission - Référent chasse
22	DRAAF	Hervé RICHARD	Chef de pôle
23	DRAAF	Mélanie LUCAS	Chargée de mission